

2013/5268 - Gratuités totales ou partielles de frais de location de salles municipales de spectacle et/ou de frais de captations audiovisuelles accordées aux associations et organismes suivants : Association musicale Opera Sotto Voce - Fondation pour l'Université de Lyon - association Tchendukua, ici et ailleurs - Le Concert de l'Hôtel-Dieu, Absalon - Association Solidari'terre - Mairie du 1er arrondissement - Les Grands Concerts, Société de Musique de Chambre de Lyon - Centre Social Bonnefoi - Mairie du 3e arrondissement - Piano à Lyon - S.P.A. de Lyon et du Sud-Est - Association socio-culturelle du Lycée du Parc - Réseau Education Sans Frontières - Association Dolus et Dolus - Association La Clé des Chants - Association Altea - Association Conciliabules - Montant total des exonérations : 34 626,80 euros HT (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 18/02/2013, p. 0379)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(Adopté.)